

GROUPE DE TRAVAIL SUR PARIS AU MOYEN ÂGE

(16 décembre 2011)

Pour garder une cohérence thématique avec la séance précédente (*Les imprimeurs humanistes et la censure de Luigi SANCHI*), Claire Priol, doctorante au LAMOP, qui prépare une thèse, sous la direction de Jean-Philippe Genet, intitulée « Le goût de l'encre et du caractère : l'incunable parisien (1470-1520) » a présenté le premier exposé sur « *La production parisienne d'incunables à la lumière de la production européenne : affinités et spécificités* ».

Laissons de côté des thèmes bien connus de l'histoire du Paris du dernier tiers du XV^e s., son poids démographique, la vitalité de ses échanges économiques, la puissance de son université et son rayonnement culturel, pour insister sur un événement capital, l'installation, en 1470, d'un atelier typographique à la Sorbonne, confiée à trois imprimeurs allemands, le Badois, Martin Krantz, Michel Friburger de Colmar et à Ulrich Gering de Constance, à l'initiative des régents Jean Heynlin et Guillaume Fichet (1er livre imprimé : *Gasparini Pergamensis epistolae*). À partir de ce moment-là, la production de livres se développe à Paris où, aux alentours de 1500, on compte une centaine d'imprimeurs, répartis dans une soixantaine d'ateliers, localisés dans le quartier de la Sorbonne et sur l'Île de la Cité : le livre est devenu un produit industriel de grande diffusion.

L'enquête porte sur 180 libraires-imprimeurs, hommes et femmes, entre 1470 et 1515. Ces professionnels de l'écrit à Paris sont étudiés à travers le prisme de leur production : nombre d'éditions subsistantes, format, langue, stratégie éditoriale. Les résultats sont confrontés à ceux de Venise et de Lyon.

Les données statistiques sont tirées d'une base de données, établie sur Excel et sur Acces à partir des répertoires bibliographiques : l'*Incunabula Short Title Catalogue* (créé par la British Library) et le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (créé par la Staatsbibliothek de Berlin) qui se complètent et que l'on peut utiliser de manière comparative. 9800 éditions ont été indexées pour Paris, Venise et Lyon.

– Les critères retenus (groupés par feuille sur excel) : identité de l'édition, données matérielles, bibliographie.
– Les critères d'interrogation : date (1470-1500), format, langue (latin/langue vulgaire), typologie textuelle divisée en trois champs : contenu (sacré/profane), domaine 1 (droit, histoire, littérature,...), domaine 2 (précisions pour chaque domaine 1, comme par exemple droit canon/droit romain).

Exploitation des données : la production parisienne à la lumière de la production vénitienne et lyonnaise (affinités et spécificités)

La production parisienne de 1470-1500 : à Paris, 3186 éditions, Lyon, 1396 et Venise, 4031. Le démarrage a été difficile à Paris et à Lyon, car la production de manuscrits est encore importante et il faut du temps pour s'approprier un nouveau produit, tel que le livre imprimé ; on note une forte progression pour Paris entre 1495 et 1500. La domination de Venise s'explique, car c'est une ville très commerçante, un carrefour qui vit des échanges en tous genres. Il faut néanmoins nuancer ces résultats, car il n'est tenu compte ni du nombre de feuilles, ni du nombre de volumes.

– Le format : une rupture apparaît entre Venise qui préfère l'in-folio et les villes françaises où l'in-quarto domine. Paris avait une production importante d'in-8° au XV^e s. avant l'imprimerie (du fait d'une production de livres d'heures). Si Lyon penche vers le modèle vénitien (in-fol), en avançant dans le temps, Paris privilégie l'in-4°, bien qu'au cours des dix dernières années du XV^es., il s'y imprime beaucoup de livres d'heures in-8°. Venise joue le rôle de ville exportatrice de livres, s'efforçant de répondre à la demande sur tous les marchés.

– La langue : Venise fait bande à part puisque très vite la littérature populaire en langue vulgaire est récupérée par l'imprimerie. À Paris la production en langue vulgaire démarre lentement tandis que Lyon hésite entre latin et langue vulgaire.

– La typologie textuelle : dans les trois villes, la littérature l'emporte nettement sur tous les autres domaines, droit ou liturgie par exemple. On observe, à Venise, une grande stabilité sur toute la durée de la période 1470-1500 : en tête la littérature avec des romans, des fictions et des sermons ; le droit romain écrase le droit canon. À Paris, la littérature se partage entre œuvres de fiction et ouvrages de morale sacrée. Le droit canon l'emporte sur le droit romain sur la période 1470-1479, mais ce dernier opère une forte poussée à la fin de la période. Enfin la liturgie est très présente notamment avec la production de livres d'heures. Lyon montre les mêmes affinités que Venise en matière de littérature et de droit.

Paris se distingue de Lyon et de Venise au cours de la dernière décennie (1490-1500) dans à peu près tous les domaines ; étant la capitale du royaume de France, son marché lui est suffisant, n'excluant pas l'exportation et surtout celle de Livres d'Heures. Lyon et Venise sont des villes marchandes, des carrefours terrestres et maritimes dont la population est importante et diversifiée et où des capitaux importants circulent ; les échanges de livres y bénéficient de leur organisation commerciale bien rodée. Paris, à l'inverse, offre d'autres spécificités : tout d'abord, en 1470, l'imprimerie se heurte sur le marché à la résistance du manuscrit, donc l'imprimé doit faire ses preuves ; puis, Paris étant la capitale, elle accueille une clientèle tout d'abord universitaire puis à la fin de la période une clientèle diversifiée (juristes, avocats, agents royaux, bourgeois). Ainsi, peu à peu les imprimeurs quittent la Sorbonne pour se diriger vers le quartier de la cité, rue Saint-Jacques.

Visages de libraires-imprimeurs parisiens

En 1470, les métiers du livre sont déjà bien implantés à Paris, outre les copistes, enlumineurs, parcheminiers, relieurs, nous trouvons déjà les libraires rattachés le plus souvent à l'Université de Paris (les libraires-jurés). Ainsi lorsque les imprimeurs allemands implantent la presse typographique à Paris, les premiers à se lancer dans l'aventure typographique sont des professionnels de l'écrit issus des métiers du livre le plus souvent, comme cela est le cas pour la famille Bonhomme, père et fils, Pasquier et Jean, tous deux libraires-jurés à l'Université et qui sont les premiers à sortir les *Chroniques de France* en 1476. Les libraires-imprimeurs sont d'abord localisés rue Saint-Jacques, dans le voisinage de la Sorbonne, mais lorsqu'on avance dans le temps, ils s'en éloignent, pour se rapprocher de l'Île de la Cité, vers le Palais – 1490-1500 – où ils vont chercher une nouvelle clientèle.

C'est à ce moment-là, quand les imprimeurs-libraires de la première génération laissent la place à des hommes plus jeunes que des nouveautés apparaissent. Les nouveaux imprimeurs choisissent de bifurquer et de se spécialiser en séparant les savoir-faire techniques : à la fin des années 1490, on assiste à la différenciation des métiers dans la chaîne de production du livre : éditeur, imprimeur, libraire. Certains associent leurs compétences : Antoine Caillaut (imprimeur et libraire) et Louis Martineau (imprimeur), par exemple. Ulrich Gering qui imprime des ouvrages de théologie et de littérature, principalement des sermons, imprime beaucoup moins après 1479 ; dans les années 1490, il s'associe avec Berthold Remboldt, jeune nouveau qui reprend seul l'atelier en 1508.

Si au début on continue d'imprimer des œuvres de littérature courante, en latin, dans le format in-4° (Antoine Caillaut et Philippe Pigouchet), certains font d'autres choix éditoriaux : chez Antoine Vérard, on imprime des ouvrages en français, dans le format in-folio, par exemple.

Quelques imprimeurs et leurs spécialités :

- Antoine Caillaut : littérature (47%) et théologie (16%) ;
- Philippe Pigouchet : liturgie (63%) dont livres de cultes (livres d'heures entre autres) représentent 98% ;
- Antoine Vérard : littérature dont romans de chevalerie (33 % sur une quarantaine d'éditions) et histoire (17%) ;
- Félix Baligault, imprimeur-libraire, rue des Septvoies : littérature (30 %) et arts libéraux (23%).

Les comparaisons statistiques avec Venise et Lyon ont mis en évidence le fait que Paris est une ville d'édition et d'impression à part avec ses propres caractéristiques, tournée vers un marché parisien mais pas seulement. En effet, ces résultats devront être complétés par la suite, par des études comparatives avec des villes germaniques et plus approfondies du côté matériel (avec l'étude des données matérielles comme la typographie employée, le nombre de feuillets imprimés). Mais il paraît évident que les imprimeurs parisiens à la fin du XVe siècle ont tendance à se spécialiser dans tel ou tel domaine.